

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE

Fête fermée SEULEMENT (CISSS, CHSLD, etc.)

### À L'USAGE DU MANDATAIRE RÉGIONAL

F	N	2	3						
Projet	An	Rég.	Ville	Séq.					

### Gestion

Le Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ) et ses mandataires régionaux assument la gestion du Programme d'assistance financière aux célébrations locales de la Fête nationale du Québec et à l'organisation de la Fête nationale du Québec en vertu d'une convention d'aide financière avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC).

L'organisme demandeur doit répondre à l'une des conditions suivantes :

- être un ORGANISME PUBLIC ou PARAPUBLIC;
- être un ORGANISME PRIVÉ À BUT NON LUCRATIF INCORPORÉ, conformément à la troisième partie de la Loi sur les compagnies ou à toute autre loi régissant un organisme à but non lucratif.

### Critères d'admissibilité - COCHEZ LES CASES

Pour être admissible à une subvention du *Programme d'assistance financière aux célébrations locales*, le projet doit répondre à certains critères.

- 1. Le projet doit favoriser l'organisation de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois; J'atteste que mon projet respectera le critère numéro 1.
- 2. Le projet doit offrir des activités en lien avec la thématique annuelle « Entrez dans la danse »; J'atteste que mon projet respectera le critère numéro 2.
- 3. Le projet doit remplir TOUTES les étapes du formulaire d'assistance financière et être déposé au plus tard le 11 avril 2023; J'atteste que mon projet respectera le critère numéro 3.
- 4. Les activités doivent se dérouler le 23 juin, à compter de 12 h ou le 24 juin 2023; J'atteste que mon projet respectera le critère numéro 4.
- 5. Le projet doit prévoir les activités suivantes : un hommage au drapeau fleurdelisé; un discours patriotique; un plan de pavage; J'atteste que mon projet respectera le critère numéro 5.
- 6. Les activités doivent être non lucratives, c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas viser à faire des profits et si profits il y a, ils devront être réinjectés l'année suivante; J'atteste que mon projet respectera le critère numéro 6.
- 7. Le projet doit utiliser la signature de la « Fête nationale du Québec » dans toutes ses communications et sa publicité (un organisme pris en tort pourrait se voir refuser une subvention l'année suivante); J'atteste que mon projet respectera le critère numéro 7.
- 8. Le projet doit mentionner la contribution du gouvernement du Québec et du Mouvement national des Québécoises et Québécois dans toutes ses communications et sa publicité (affiches, dépliants, etc.); J'atteste que mon projet respectera le critère numéro 8.
- 9. Le projet doit présenter des prévisions budgétaires équilibrées, les revenus devant égaler les dépenses; J'atteste que mon projet respectera le critère numéro 9.
- 10. L'organisme doit prévoir des actions visant à intégrer les enjeux du développement durable dans ses activités (avant, pendant et après la fête) J'atteste que mon projet respectera le critère numéro 10.
- 11. L'organisme doit respecter l'ensemble des mesures sanitaires mises en place par le gouvernement du Québec et la Santé publique dans l'organisation de TOUTES les activités. J'atteste que mon projet respectera le critère numéro 11.

Je \_\_\_\_\_ atteste que le projet présenté répond aux critères d'admissibilité du *Programme d'assistance financière aux célébrations locales* et comprends que si le projet ne respecte pas les critères d'admissibilité ci-haut, l'organisme pourrait se voir refuser une subvention ou se voir réclamer l'entièreté de la subvention obtenue.

## ENTREZ DANS LA DANSE !

Depuis ses tout débuts, le Québec a connu la danse ou le mouvement organisé comme forme d'expression culturelle. Bien avant l'arrivée des explorateurs d'outre-Atlantique, la danse constituait un aspect important de la vie sociale, religieuse et rituelle des Premières Nations. Pendant la colonisation, la danse occupera une place importante dans le tissu social et, par la suite, dans la culture populaire. Elle occupe encore aujourd'hui une place de choix dans les maisonnées québécoises, sur les planchers de danse des villes et villages et à la Fête nationale. Cette forme d'expression corporelle permet d'exprimer nos émotions, nos histoires, notre culture ou tout simplement notre plaisir d'être ensemble.

L'importance du Québec dans le monde de la danse n'est plus à prouver. Que l'on pense à Vincent-Olivier Noiseux, Anik Bissonnette, Jean-Marc Généreux, Louise Lecavalier, Nico Archambault ou Kim Gingras, pour ne nommer que ceux-là, ils ont fait rayonner le talent québécois ici comme aux côtés de grandes stars internationales. Ils inspirent jeunes et moins jeunes à se dépasser afin d'atteindre de nouveaux sommets!

Notre danse est créative, riche, innovatrice, technique, moderne, rigoureuse et rassembleuse. Qu'on soit côté cour ou côté jardin, entrez dans la danse à pieds joints sur les battements jazzés d'un rigodon en passant par le tempo d'un hip-hop endiablé et célébrons ensemble la ronde de chez nous !

### ÉTAPE 1 - Identification

Nom de l'organisme selon la charte _____		
Nom abrégé de l'organisme pour l'émission des chèques ( <b>maximum 29 caractères</b> ) _____		
Adresse de livraison du <b>courrier</b> _____		
Ville _____		Code postal _____
Adresse de livraison du <b>matériel</b> _____		Ville _____
<small>(Si différente de celle du courrier. Aucune case postale n'est acceptée.)</small>		
Code postal _____	Courriel _____	
Téléphone _____	Poste _____	Site Internet _____

### ÉTAPE 2 - Nom et coordonnées de la personne responsable (les coordonnées doivent être valides en permanence)

Responsable du projet _____	Titre _____	M. <input type="checkbox"/>
		Mme <input type="checkbox"/>
Téléphone (principal) _____	Poste _____	Téléphone (autre) _____
<small>Inscrire un numéro de téléphone valide en tout temps</small>		
Courriel (principal) _____		

### ÉTAPE 3 - Classification de votre organisme

<input type="checkbox"/> Organisme public ou parapublic	<input type="checkbox"/> Organisme à but non lucratif
Immatriculation délivrée par le Registraire des entreprises du Québec _____	
<small>(Pour obtenir votre numéro d'immatriculation, consultez le <a href="http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca">www.registreentreprises.gouv.qc.ca</a>)</small>	

### ÉTAPE 4 — Orientation - Caractéristiques du projet

Qu'est-ce qui distingue votre projet de Fête nationale de la programmation régulière de votre établissement ?
_____
_____
_____
_____
_____



**ÉTAPE 8 — Prévisions budgétaires** - La subvention maximale allouée équivaut à 75 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 500 \$.

<b>À L'USAGE DU MANDATAIRE RÉGIONAL</b>	
<b>Total des dépenses admissibles</b>	
Total des dépenses admissibles <b>X 75 % = subvention maximale permise</b>	
<b>Subvention recommandée par le jury</b>	
<b>Note obtenue lors du jury</b>	
<b>Budget validé par le mandataire responsable. (Cochez la case)</b>	

  

Revenus	\$
Subvention demandée (max. 500\$)	
Dons et commandites (étape 7)	
Prêt de matériel et services (\$) (étape 7)	
Surplus de l'an passé (ne peut être négatif)	
Activités de financement (précisez)	
1-	
2-	
3-	
4-	
5-	
6-	
7-	
Autres (précisez) 1-	
2-	
3-	
4-	
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	

  

Dépenses admissibles	\$
Pavoisement (décoration, articles promotionnels)	
Droits d'auteur (SOCAN, UDA, Guilde, etc.)	
Son, éclairage, scène	
Location d'équipement	
Matériel (précisez) :	
Sécurité	
Artistes et animateur (inscrire les noms)	
1-	
2-	
3-	
Publicité, promotion	
Permis	
Animation familiale	
Autres (précisez) 1-	
2-	
<b>TOTAL DES DÉPENSES ADMISSIBLES</b>	

  

Dépenses non admissibles	\$
Salaires des organisateurs, producteur	
Prix et trophées	
Coût d'achat de la nourriture	
Coût d'achat de la boisson	
Achat de matériel sportif, récréatif, audio-visuel	
Feux d'artifice	
<b>TOTAL DES DÉPENSES NON ADMISSIBLES</b>	

  

<b>GRAND TOTAL DES DÉPENSES</b>	
---------------------------------	--

**ÉTAPE 9 — Engagement de la personne responsable**

En foi de quoi, nous demandons une assistance financière de \_\_\_\_\_ \$ pour réaliser notre projet de Fête nationale.  
Formulaire rempli par \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2023

Par la présente, la personne dont le nom figure ci-dessus atteste être un membre actif, avoir été dûment sélectionnée comme responsable et que les renseignements présentés dans ce formulaire sont, à sa connaissance, exacts et complets. (Cochez la case)

**ÉTAPE 10 — ASSURANCE REponsabilité CIVILE** - Afin d'être admissible à l'assurance fournie par la Fête nationale du Québec, vous devez absolument remplir cette section, sans quoi, l'assureur pourrait refuser votre réclamation. Complétez le plus fidèlement possible en fonction de ce que vous prévoyez faire selon les activités présentées à la section précédente.

### ENVERGURE DE LA CÉLÉBRATION

1. Budget général (dépenses):
2. Quels sont les revenus anticipés, incluant la vente de produits alimentaires, de souvenirs ou d'autres produits ?

### INSTALLATIONS

1. Description des installations temporaires :

Genre de sièges :

Gradins  Estrades fixes  Estrades mobiles  Chaises fixes  Chaises pliantes  Autres

Genre de construction :

Béton  Bois  Acier  Combinaison de matériaux

2. Capacité d'accueil : \_\_\_\_\_

3. Types d'installation présents sur le site de fête :

Tente  Chapiteau

Scène  Tribune

Système d'éclairage  Système de sonorisation  TV-Vidéo temporaire

### KIOSQUES D'ALIMENTATION

1. Quel est le nombre de kiosques d'alimentation? (précisez en fonction de la nature ou de la combinaison de produits)

\_\_\_\_\_

2. Dans le cas de kiosques avec de la cuisson ou de la friture, décrivez le type de protection incendie que vous avez?

\_\_\_\_\_

### SÉCURITÉ

1. Qui assume la sécurité ?

les employés ou bénévoles de l'organisme  le propriétaire du lieu  une firme engagée par l'organisme

les services publics (services policiers, pompiers, sécurité publique, corps militaires, etc.)

2. Combien de personnes assurent l'ordre ou la sécurité ? \_\_\_\_\_

3. Les personnes non professionnelles ont-elles la formation et les connaissances requises? Oui Non

4. Des directives particulières sont-elles fournies dans les cas difficiles? (facultés affaiblies, conflits) Oui Non

5. Le public peut-il apporter des boissons alcoolisées et de la bière? Oui Non

6. Y a-t-il un interdit sur les contenants de verre ou de métal? Oui Non

Si oui, précisez : Verre  Métal



## LISTE DES MANDATAIRES RÉGIONAUX DU MOUVEMENT NATIONAL DES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS

RÉGIONS	ORGANISMES MANDATAIRES	RÉGIONS	ORGANISMES MANDATAIRES
<b>Bas-Saint-Laurent (01)</b>	<b>Société nationale de l'Est du Québec</b> 75, boul. Arthur-Buies Ouest Rimouski (Québec) G5L 5C2 Tél. : 418 723-9259 Courriel : coordosneq@globetrotter.net	<b>Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11)</b>	<b>SN Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine</b> 14, Rue de la Montagne Carleton-sur-mer (Québec) G0C 1J0 Tél. : 581 886-5176 Courriel : s.nat.g.i.m@gmail.com
<b>Saguenay – Lac-Saint-Jean (02)</b>	<b>SNQ du Saguenay – Lac-Saint-Jean</b> 512, boul. Auger Est C.P. 2067 Alma (Québec) G8B 5W1 Tél. : 418 668-2357 Courriel : dg@snqslsj.quebec	<b>Chaudière-Appalaches (12)</b>	<b>SNQ de Chaudière-Appalaches</b> 2055, boul. Guillaume, local 119 Lévis (Québec) G6W 2S5 Tél. : 418 834-1160 Courriel : snqca@bellnet.ca
<b>Québec (03)</b>	<b>Région de la Capitale-Nationale</b> 2828, boul. Laurier, Suite 700 Bureau 704, Québec (Québec) G1V 0B9 Tél. : 418 476-2163 Courriel : glalande@mnq.quebec	<b>Laval (13)</b>	<b>SNQ de Laval</b> 599, rue St-André Laval (Québec) H7G 3A4 Tél. : 450 490-6178 Courriel : dg@snqlaval.quebec
<b>Mauricie (04)</b>	<b>SSJB de la Mauricie</b> 3239, rue Papineau Trois-Rivières (Québec) G8Z 1P4 Tél. : 819 375-4881 poste 2310 Courriel : plpaquin@ssjb.quebec	<b>Lanaudière (14)</b>	<b>SNQ de Lanaudière</b> 435, boul. Sainte-Anne, bureau 204 Joliette (Québec) J6E 5A1 Tél. : 450 759-0100 Courriel : info@snql.quebec
<b>Estrie (05)</b>	<b>SN de l'Estrie</b> 187, rue Laurier, local 314 Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4 Tél. : 819 823-2424 Courriel : info@snestrie.quebec	<b>Laurentides (15)</b>	<b>SNQ des Laurentides</b> 487, rue Laviolette Saint-Jérôme (Québec) J7Y 2T8 Tél. : 450 438-4129 Courriel : info@snq-laurentides.quebec
<b>Montréal (06)</b>	<b>Comité de la Fête nationale à Montréal</b> 82, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) H2X 1X3 Tél. : 514 849-2560, poste 251 Courriel : fquartier@fetenationale-montreal.qc.ca	<b>Hautes-Laurentides (15B)</b>	<b>SNQ des Hautes-Rivières</b> 332, rue de la Madone Bureau 201 Mont-Laurier (Québec) J9L 1R9 Tél. : 819 623-3617 Courriel : mplamarche@snqhr.com
<b>Outaouais (07)</b>	<b>SNQ de l'Outaouais</b> 30-A, rue Bourque Gatineau (Québec) J8Y 1X1 Tél. : 819 773-2221 Courriel : snqoutaouais@gmail.com	<b>Montérégie (Rive-Sud) (16A)</b>	<b>SNQ de Richelieu – Saint-Laurent</b> 219, Jacques-Cartier Nord Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6T3 Tél. : 450 346-1141 Courriel : information@snqrs.quebec
<b>Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec (08 et 10)</b>	<b>SNQ d'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec</b> 127-B, 8 <sup>e</sup> rue, C.P. 308 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3 Tél. : 819 763-2093 Courriel : info@snqat-nq.com	<b>Montérégie (Suroît) (16B)</b>	<b>SNQ du Suroît</b> 526, 1 <sup>er</sup> Boulevard Pincourt (Québec) J7W 4C2 Tél. : 514 425-3480 Courriel : snqs.info@gmail.com
<b>Côte-Nord (09)</b>	<b>SNQ de la Côte-Nord</b> Tél. : 418 297-6491 Courriel : fetecotenord@gmail.com	<b>Montérégie (Yamaska) (16C)</b>	<b>SSJB de Richelieu – Yamaska</b> 515, avenue Robert Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4L7 Tél. : 450 773-8535 Courriel : ssjb@maskatel.net
		<b>Centre-du-Québec (17)</b>	<b>SSJB du Centre-du-Québec</b> 222, rue Saint-Marcel Drummondville (Québec) J2B 2E4 Tél. : 438 868-7349 Courriel : animation@ssjbcq.quebec

**Retournez le formulaire complété au mandataire de votre région au plus tard le 11 AVRIL 2023.**

Veillez noter que le gouvernement du Québec mandate le Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ) pour l'administration du *Programme d'assistance financière aux célébrations locales*. Les formulaires de demande reçus par les mandataires régionaux du MNQ sont remis à des jurys qui procèdent à leur analyse. Les recommandations de ces jurys concernant les montants à être versés sont ensuite transmises au MNQ, qui remet l'aide financière aux responsables des projets.